



Espaces minéralisés par excellence, la place et le square sont des lieux de rencontre et de rassemblement. Fêtes de quartier, marchés.... ces endroits sont soumis à de nombreuses contraintes. Quelle est la place du végétal sur ces espaces ?

1. Un équilibre à trouver

L'utilisation régulière de ces espaces, avec parfois la présence de véhicules lourds, limite le choix des revêtements. Klinkers, pavés, asphalte... seront donc les revêtements les plus couramment choisis. La mise en place d'une végétation est toutefois souhaitable, afin de pouvoir offrir, par la présence d'arbres, des zones d'ombre aux usagers ou pour ajouter un peu de couleur et de vie dans un quartier, en installant par exemple des bacs de plantation ou des suspensions.

Ceci est d'autant plus vrai dans les quartiers où les squares et/ou places peuvent être les seuls espaces de verdure disponibles pour les riverains. Une analyse préalable des usages faits pour chaque square/place permettra de définir les aménagements les plus adaptés.



2. Protection des arbres

Compte tenu de la présence de manifestations, il est essentiel de protéger à la fois le sol et le tronc des arbres, pour éviter le compactage et pour empêcher une destruction de l'écorce.

De même, le choix des espèces végétales sera primordial pour éviter des coupes drastiques une fois que l'arbre aura atteint une taille adulte. Le concepteur proposera des espèces adaptées à l'usage qui sera fait de la place (présence de camions de maraîchers, stands ...). Les arbres à port fastigié, par exemple, se prêtent très bien aux sites ne permettant qu'un faible encombrement de l'espace par la végétation arbustive. L'état sanitaire de l'arbre sera aussi régulièrement surveillé afin d'éviter l'installation de ravageurs, comme le puceron qui produit du miellat, substance collante qui peut poser des nuisances sur les voitures ou les terrasses de café.

Pour les pieds d'arbres, privilégiez des plantes couvre sols ou des revêtements perméables qui empêcheront l'apparition des adventices et garderont un caractère drainant.

Les grilles métalliques sont à proscrire. Leur entretien est fastidieux et seul un désherbage manuel est efficace. À l'heure du « zéro pesticide », il est préférable d'opter pour des aménagements facilitant l'entretien.



3. Bacs, suspensions ?

Le choix du contenant pour les végétaux va dépendre de plusieurs facteurs, comme l'espace disponible au sol, la présence de véhicules, les besoins d'arrosage, les risques de dégradation, la présence d'évènements qui demandent le déplacement du mobilier...

Les bacs de plantation peuvent, par exemple, être utilisés comme bancs par certains usagers. Il faudra donc bien penser la forme du bac pour éviter la dégradation des plantes, tout en permettant aux usagers de s'asseoir. Si un tel usage est fait de ces équipements, le gestionnaire veillera à privilégier des bacs avec de larges bords et il évitera d'y planter des plantes retombantes. Certains bacs de plantation disposent de vraies banquettes et combinent ainsi ces deux usages (voir notre fiche technique consacrée au mobilier urbain).

Néanmoins les bacs de plantation demandent beaucoup d'entretien et d'arrosage. Actuellement, il est conseillé de se tourner davantage vers plantations de pleine terre composées de vivaces. Dans ce cas, il faudra prendre en compte le risque de piétinement.



4. Focus sur les squares

Le square, espace de rencontre dans un quartier, permet parfois plus de végétalisation par la présence d'arbustes, d'arbres et d'une surface enherbée. Les arbustes ne doivent pas obstruer le «coeur» du square pour ne pas induire un sentiment d'impunité ou d'insécurité des usagers et des riverains. Dès lors, pour éviter des entretiens trop réguliers et pour préserver la forme naturelle des arbustes, il sera nécessaire de faire le bon choix des espèces.

Sur les surfaces enherbées, où les déjections canines peuvent être fréquentes (surtout en milieu urbain où les pelouses se font rares), il sera nécessaire de mettre en place des aménagements spécifiques pour nos animaux de compagnie.

Le square, de part son utilisation essentiellement par les riverains, pourrait être un lieu favorable à la réappropriation de l'espace public par les citoyens. Cela pourrait se réaliser soit via un projet de participation citoyenne dans l'aménagement ou le fleurissement du square, en collaboration avec les services techniques communaux, soit dans le cadre d'un projet tel que les «incroyables comestibles».

Plusieurs villes ont choisi d'enherber certains de leurs squares, plutôt que de les désherber. C'est le cas de la ville de Metz. Si la couche de graviers n'est pas trop épaisse (maximum 5 cm), elle est laissée sur place pour maintenir une certaine assise. Après un fraisage du sol, le semis d'un gazon est réalisé. Le mélange de semences à privilégier est un mélange adapté au piétinement et de croissance lente. Ainsi, l'entretien consistera uniquement en une tonte toutes les 3 à 4 semaines d'avril à juillet, puis une dernière fois au mois d'octobre. Ce qui correspond à environ cinq tontes par an.

